

PAIX LITURGIQUE

Soutenir Paix Liturgique

Nous avons besoin de vous ! Si vous désirez soutenir notre action en faveur de la paix liturgique et de la réconciliation, vous pouvez faire un don déductible de vos impôts, en ligne, soit par chèque ou par virement.

Nous vous remercions par avance de votre aide et de votre générosité !

Faire un don en ligne

Quel que soit votre type de carte bancaire, vous pouvez faire un **don sécurisé** via **Paypal**.

Faire un don

N'oubliez pas d'indiquer votre **adresse postale** pour le **reçu fiscal** si vous êtes imposés en France (réduction d'impôt égale à 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable).

Envoyer un chèque ou effectuer un virement

Pour adresser un don par **chèque** à **PAIX LITURGIQUE** :

Établir votre chèque à l'ordre de "Paix Liturgique" et le faire parvenir à notre siège :

1 allée du Bois Gougenot - 78290 CROISSY-SUR-SEINE - France

Pour effectuer un don par **virement bancaire** :

IBAN : FR76 3000 3021 9700 0500 0158 593 - BIC/SWIFT : SOGEFRPP.

Verser un don régulièrement

Vous pouvez nous soutenir de façon régulière, en adhérant au **prélèvement automatique**, pour le **montant** et la **durée** de votre choix.

Pour cela, téléchargez le **formulaire** ci-dessous et renvoyez-le nous complété et signé à :

PAIX LITURGIQUE

1 allée du Bois Gougenot - 78290 CROISSY-SUR-SEINE - France

Formulaire de prélèvement

Télécharger